

David NOËL

Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF
Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont
254 boulevard Fernand Darchicourt
62110 Hénin-Beaumont

A Madame la Préfète du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62020 Arras Cedex 9

Hénin-Beaumont, le 5 octobre 2015

Madame la Préfète,

Je vous écris afin de vous informer de la manière dont s'est déroulée la séance du Conseil Municipal d'Hénin-Beaumont, ce mardi 29 septembre 2015.

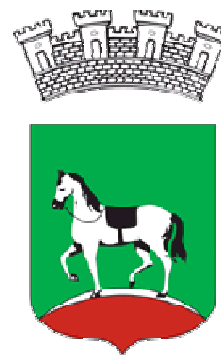
Conseiller municipal d'opposition, j'avais, plusieurs jours avant le Conseil Municipal adressé par voie électronique au Directeur des Affaires Juridiques en charge du service des assemblées une motion ainsi qu'une question orale, conformément au règlement intérieur adopté le 30 septembre 2014.

En violation du règlement intérieur, Bruno BILDE, adjoint en charge des affaires juridiques, a refusé l'inscription de cette motion et de cette question orale au prétexte qu'elle n'avait pas été envoyée en double par papier. Cette précision ne figure pas au règlement intérieur. Il est évident qu'un courrier envoyé par voie électronique constitue un « écrit ».

Durant toute la séance, les interventions de mon collègue Stéphane FILIPOVITCH, conseiller municipal d'opposition, ont été perturbées par un chahut organisé conjointement par le maire Steeve BRIOIS, les élus de la majorité et leurs supporters dans le public qui hurlaient des appels à la démission.

A chaque intervention de M. FILIPOVITCH, le même scénario s'est répété comme vous l'avez peut-être lu dans l'article de *La Voix du Nord* en date du 30 septembre que je joins à ce courrier. Des vidéos ont également été mises en ligne sur le site de *La Voix du Nord*.

Dans le public, mon collègue Stéphane FILIPOVITCH s'est fait, à plusieurs reprises traiter de « *socialope* », contraction de « *salope socialiste* ». Durant mon intervention pour commenter



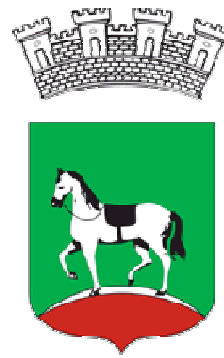
une motion sur la question des migrants, un supporter du Front national, dans la salle, m'a traité d' « ordures ».

Le Code Général des Collectivités Territoriales donne au maire la police de l'assemblée. A Hénin-Beaumont, c'est le maire qui organise le chahut avec ses supporters et qui les encourage à insulter les élus de l'opposition.

Ces faits me paraissent suffisamment graves pour justifier votre intervention afin de rappeler à M. BRIOIS qu'il est le garant de la sérénité des débats et que son attitude n'est pas admissible.

Dans l'attente de votre réponse et d'une intervention de votre part, recevez, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

David NOËL,
Secrétaire de la section d'Hénin-Beaumont du PCF
Conseiller municipal d'Hénin-Beaumont



La saint Stéphane tombait un jour de Saint-Michel !

Pour cette séance de rentrée, c'était l'heure des comptes des folies estivales ; et l'« affaire du maillot de bain » aura été constamment en filigrane d'une soirée où Stéphane Filipovitch aura reçu un véritable traitement de pestiféré en étant superbement ignoré de toute la majorité pendant quatre heures...

PAR PASCAL WALLART
henin@lavoxdunord.fr

HÉNIN-BEAUMONT. La vengeance est un plat qui se mange froid dit-on. En suivant cette logique, ce mardi soir, la salle du conseil municipal d'Hénil-Beaumont se sera muée en gigantesque buffet froid. Invité d'honneur de ces agapes que le conseiller socialiste Stéphane Filipovitch dont la prose ô combien controversée, en juillet dernier, autour du bain de Stieve Briois à HB la plage, sera restée au travers de la gorge de l'équipe frontiste. Qui attendait visiblement de pied ferme les retrouvailles.

On aurait pu s'attendre à un feu nourri d'exocets et un ballet de noms d'oiseaux au-dessus du crâne de M. Filipovitch, mais le scénario, apparemment bien ré-

pété, aura été tout autre. Et on le comprend très rapidement lors de la première intervention de l'élu socialiste, une vingtaine de minutes après l'ouverture des débats. Comme un seul homme, tous les élus majoritaires se lèvent alors et, pendant que Stéphane Filipovitch, atone, lit son intervention, quittent la salle pour certains. Ou vaquent de siège en siège en se fichant royalement de l'interven-

« Débarrassez-vous de votre président de groupe qui est un véritable boulet... »

BRUNO BILDE

tion de l'opposant. Certains sortent des photos de vacances. Bruno Bilde détaille son prochain week-end, le maire consulte ses mails, Jean-Richard Suber



Stéphane Filipovitch qui prêche dans le désert, une situation récurrente au fil des quatre heures de débat.

croque du chocolat. Aurélia Beigneux fait une pause sucrée. Et dans le public, c'est le barouf général, ce dernier accompagnant même une sortie de salle du groupe d'opposition de vociférations « Déhors ! », « Avant que tout le monde ne chante « Filipovitch démission ! » sur l'air des

lampions. On est alors loin, très loin du débat démocratique de rigueur en ces lieux... Une attitude qui se répètera la bonne dizaine de fois que le socialiste prendra la parole, reprenant petit à petit contenance pour délivrer ses interventions dans une ambiance de cour d'école assez ahurissante. Un conseiller tâchant de ne pas se montrer trop décontenancé, et lâchant de temps en temps un « Pourquoi avez-vous peur ? » à la cantonade avant de demander régulièrement au maire « de faire régner l'ordre républicain dans cette assemblée... » En vain bien sûr.

LISTE ROUGE

Une stratégie du mépris qui n'empêchera pas, tout de même, Bruno Bilde, de revenir avec cette régularité qui lui sied si bien sur la non-résidence de M. Filipovitch à Hénil, balançant même son adresse courriéroise récupérée sur internet en l'apostrophanant, goguenard, « vous auriez pu au moins vous mettre sur liste rouge ! »

Une antienne anti-Filipovitch qui, pour une fois, aurait presque fait passer au second plan le sempiternel procès en incompétence fait à Eugène Binaisse. Qui n'en sera pas moins retourné chez lui la besace pleine après avoir pris de plein fouet les ravages de sa politique de RH, le dérapage incontrôlé du chantier Michelet (« Une école en or massif ») ou la première pierre de l'extension de la crèche à quelques jours des municipales « alors que le projet n'avait même pas été déposé sur le bureau de la CAF ». Avec, en guise de baiser fatal, ce petit conseil adressé aux élus d'opposition : « Débarrassez-vous de votre président de groupe qui est un véritable boulet pour vous parce qu'on vous renverra toujours dans les cordes du passé. Les bâts sont têtus ! » Le problème c'est que sur cette sortie, personne ne lèvera alors le petit doigt pour aller à la rescousse d'Eugène Binaisse. Pas plus que lui-même, d'ailleurs, qui annonçait régler ses comptes en fin de conseil et finira par l'oublier... ■

Querelle de valeurs sur la question des migrants

L'heure tournant et la fatigue aidant, c'est en toute fin de conseil qu'une nouvelle grosse poussée de fièvre s'est déclarée. Au sujet des migrants. Une motion présentée par Aurélia Beigneux visait à la fois à apporter le soutien de la municipalité aux familles en attente de logements et s'opposer à « l'accueil de clandestins sur notre territoire ». « Comment expliquer aux familles les plus démunies que les logements sociaux seront prioritairement attribués à des clandestins ? », interroge l'adjointe au logement.

« Une motion de la honte », s'insurge David Noël « Ce ne sont pas des clandestins mais des migrants, des réfugiés politiques qui quittent un pays en guerre, la France n'est pas submergée de migrants. Vous êtes les porte-serviettes du capitalisme. » Et l'élu communiste d'exhorter les traditions d'accueil de la République, sous les sifflets d'une partie du public et les applaudissements des siens, dans une ambiance de plus en plus chaude.

Jean-Richard Suber renvoie les « hommes âmes de la gauche » à leurs études en évoquant les camps dans lesquels le gouvernement français avait dans les an-



Plusieurs interruptions de séance auront émaillé ce conseil municipal décousu ce mardi.

nées 30, placé des réfugiés espagnols et allemands. « En ce moment il n'y en a que pour les migrants, c'est humiliant pour ceux qui souffrent en silence », tonne le maire.

« PRÉFÉRENCE ÉTRANGÈRE »

Bruno Bilde, plus modéré, dit « n'être pas insensible à la misère des autres ». La conclusion est identique : « La France n'a pas les moyens de les accueillir et de les loger. »

En invitant Marine Tondelier à en accueillir chez elle, il s'assure

la claque des frontistes de la salle. Avant de tacler la CAHC qui a proposé de réquisitionner des logements sur Hénil-Beaumont : « C'est l'application de la préférence étrangère ».

Stéphane Filipovitch balaie des « alarmes qui sentent carton-pâte », un discours conçu « pour effrayer les fous et qui servent les intérêts du FN ». L'atmosphère est incandescente et le débat dérape sur des attaques personnelles. Halte au feu ! La séance est levée, il était temps... ■ C.L.C.

POM carotte
LE GOÛT NATURE
Fruits et légumes de Fruits et Légumes et produits fermiers

ENHIVETTE
le cotin de 5 kg
5€
Cat. 2, France

RAIRIN RED GLOBE
le kg
1,20€
Cat. 1, Italie

LAITUE
2 pour 1€
Cat. 1, France ou Belgique

Prix discount et fraîcheur garantis !

MONTIGNY-EN-GOHELLE (à l'initiative du Comité de la Place)
COURCELLES-LES-LENS (03 20 40 10 00 - Jean-François - 06 40)

03 21 77 67 13